

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21/03/2013, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Secrétaire de séance : J. NOYON

Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté/ Adhésion 2013

Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2013 son adhésion au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté, et donne mandat à Monsieur Le Maire pour signer tout acte administratif à cet effet.

Fonds de solidarité pour le logement / Adhésion 2013

Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2013 son adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Liste électorale

Monsieur Le Maire fait savoir qu'au 28/02/2013, la liste électorale a été arrêtée à 665 électeurs, soit 341 hommes et 324 femmes.

Délégués communautaires/ Détermination du nombre et répartition

Le Conseil Municipal, considérant que pour le prochain renouvellement général des conseillers municipaux, la représentativité des délégués des communes au sein des communautés de communes doit être déterminée conformément à la loi du 16 /12/ 2010 modifiée par la loi du 31 /12/ 2012, à l'unanimité des voix, retient la proposition suivante : le nombre des délégués de la commune de GONNEVILLE au sein de la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise sera au nombre de 4 représentants titulaires pour un total de 36 délégués communautaires.

Subventions communales

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, décide d'ouvrir sur le budget 2013, un crédit de **5 000 €, à l'article 6574, subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé** pour couvrir les dépenses votées ci-dessous et le règlement de subventions nouvelles pouvant être décidées en cours d'année :

Associations communales :

-Coopérative scolaire / Arbre de Noël : 800 € - Sorties pédagogiques : 750 € -Comité des Fêtes / Gonneville : 200 € / Repas des aînés : 800 € - Association des Parents d'Élèves / Gonneville : 200 € -Amicale des Aînés / Gonneville : 200 € -Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin : 120 € - Association « GONNELIRE » : 100 € - Illumination de fin d'année – Église /Mr Le Curé : 30 €

Associations diverses : SNSM : 40 €

Associations de lutte contre les maladies ou associations d'entraide :

Union des Donneurs de Sang bénévoles – Cherbourg : 80 € - Association des Myopathes de France – AFM : 50 € - ARKM (Association pour le Registre des Cancers de la Manche) : 50 € - Secours Catholique de la Manche : 50 € - ADEVA (Association de défense des victimes de l'amiante): 120 € - Association Rétinostop : 50 € - Union Nationale des Anciens Combattants : 100 €

Budget primitif

Monsieur Le Maire présente : le tableau d'amortissement prévisionnel de la dette (3 emprunts arriveront à échéance en 2013) ainsi que le projet du budget primitif pour la section d'investissement.

Taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, reconduit les taux d'imposition 2012 pour l'année 2013 :

- taxe d'habitation :	11.11%
-Taxe sur le foncier bâti :	9.46%
- Taxe sur le foncier non bâti ;	24.70%
- Cotisation foncières des entreprises :	15.34%

Réforme des rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires Monsieur Le Maire rappelle, la semaine de 4.5 jours sera mise en place à la rentrée de septembre 2013, incluant le mercredi matin.

Une nouvelle réunion de réflexion est prévue avec les enseignants afin d'organiser au mieux les activités pédagogiques complémentaires. Un sondage a été fait auprès des parents d'élèves et 80 % se disent favorables à ce que leurs enfants participent aux activités périscolaires après le temps scolaire. Sur les autres communes du canton, cette réforme sera mise en application à la rentrée de septembre 2014.

Route départementale 901- Aménagement section Tourlaville/ Maupertus-sur-Mer

Monsieur Le Maire fait savoir que le tracé d'aménagement de la RD 901 en 2 x 2 voies sera proposé à la commission permanente de la prochaine session d'avril 2013 du Conseil Général.

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 21/02/2013, ont été déposées en mairie, 2 demandes de permis de construire, 8 demandes de renseignements d'urbanisme.

- Episode neigeux des 11, 12 et 13 mars 2013 : Monsieur Le Maire tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour dégager toutes les axes routiers de la commune et salue la solidarité entre voisins.

- Voirie communale : la commission se réunira le mardi 2 avril 2013 afin de planifier les travaux à effectuer en 2013.

- Hameau Valognes : un mur de soutènement en bordure de voirie communale commence à s'effondrer sur la voirie communale.

Un courrier sera transmis au propriétaire afin de dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident

- Voirie départementale :

- Hamel Es Ronches : rappel de la délibération du 21/02/2013 : des végétaux seront à remplacer et des feux clignotants pourraient être installés au niveau du passage piéton.

- CD 412 : des ornières devront être rebouchées route des Carrières ;

- CD 413 : lors des travaux d'enfouissement de réseaux, un éclairage public pourrait être installé en certains endroits de la commune suivant l'utilité.

- Syndicat d'Electrification du canton de Saint-Pierre-Eglise: un projet de loi prévoit la dissolution des syndicats intercommunaux après les prochaines élections municipales. Il n'existera plus qu'une seule entité au niveau départemental.

Pour extrait conforme, le 23 avril 2013

Le secrétaire de séance :

J. NOYON

Le Maire :

L. DUFOUR